

# Région → Actualité

**CATASTROPHE DE BRÉTIGNY** ■ Trois cents personnes ont assisté, hier à Paris, à une réunion destinée aux victimes

## Pas de contrepartie pour l'indemnisation

Une réunion, à laquelle ont participé quelques Limougeauds, a permis aux victimes de la catastrophe de Brétigny de rencontrer les responsables de l'enquête.

Les victimes de la catastrophe ferroviaire de Brétigny-sur-Orge (Essonne), qui a fait sept morts et des dizaines de blessés le 12 juillet, pourront bénéficier d'une indemnisation même si elles se portent partie civile au pénal.

Les quelque 300 personnes, victimes ou proches, qui ont assisté à la réunion d'hier à Paris, se sont vues remettre une convention, signée notamment par Réseau ferré de France (RFF), la SNCF, Axa en tant qu'assureur du groupe ferroviaire, et les associations d'usagers.

### Convention

« Il a été présenté aux victimes une convention dans le cadre de laquelle une indemnisation pourra être proposée », a commenté à l'issue de la réunion l'avocat de la famille d'une des personnes tuées, Thibault de Montbrial. Il s'est dit satisfait de voir respecter « le principe



**MINISTRE DES TRANSPORTS.** Frédéric Cuvillier a expliqué à la presse avoir « souhaité, par (sa) présence, adresser un message de sympathie et exprimer toute l'attention que le gouvernement porte à la situation des victimes ». PHOTO AFP

de l'individualisation du préjudice » mais aussi de constater que « la contrepartie » de l'indemnisation ne sera pas « l'interdiction des victimes de se porter partie civile ».

Ces propositions d'indemnisation, qui seront établies au cas par cas en fonction du préjudice

subi, « restent soumises à l'approbation de chaque victime », a expliqué le coordinateur du dispositif d'aide aux victimes de l'accident, Philippe Cèbe.

Cette convention apporte des « garanties » et les engagements pris seront « vérifiés dans la transparence et la durée », a assu-

ré M. Cèbe.

Si les victimes attendaient des réponses à leurs questions lors de cette réunion à laquelle participaient notamment le président de SNCF Guillaume Pepy, celui de RFF Jacques Rapoport, le procureur d'Évry, Éric Lallement, et le directeur du

Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT) Claude Azam, toutes n'ont pas été satisfaites des réponses apportées.

**La responsabilité de l'accident « assumée totalement par la SNCF et RFF »**

« Je trouve que pour l'instant, il n'y a pas de réponses » sur les raisons du drame, a regretté Jean-Robert Baroux, un passager qui se trouvait dans la voiture une du train. « Le procureur de la République a promis que d'ici la fin de l'année 2013 on aurait des éléments techniques pour déterminer les causes de l'accident », a-t-il cependant ajouté.

Avant la réunion, qui s'est déroulée à huis clos, plusieurs passagers faisaient part de leur désir de comprendre ce qui s'est passé le 12 juillet.

« Beaucoup de questions ne vont pas trouver de réponses », avait estimé le secrétaire général de la Fé-

dération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (Fenvac), Stéphane Gicquel.

Le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier qui a assisté à la première partie de la réunion consacrée à la question des indemnisations, a expliqué à la presse avoir « souhaité, par (sa) présence, adresser un message de sympathie et exprimer toute l'attention que le gouvernement porte à la situation des victimes ».

Il a expliqué que l'enquête était « en cours » et prenait « du temps » mais que la responsabilité de l'accident était « assumée totalement tant par la SNCF que par RFF ».

La SNCF a fait l'objet de nombreuses critiques après la publication en début de semaine d'un rapport interne au groupe ferroviaire relevant l'absence, dès avant le déraillement, d'un des quatre boulons qui retenaient l'éclisse mise en cause dans l'accident.

Mais l'enquête reste suspendue aux premières conclusions des expertises métallurgiques, qui ne sont pas attendues avant au moins un mois. ■

### CORRÈZE

## Incendie de Brive : comment Julien a évité le pire

L'incendie qui s'est déclenché dans un immeuble HLM du centre-ville de Brive, vendredi, vers 3 heures, n'a fait aucun blessé. Il aurait pu en être autrement si Julien Picart n'avait pas eu les bons réflexes.

Serveur dans un bar du centre-ville, le jeune homme de 26 ans rentre chez lui vers 3 heures du matin après son service. Comme à son habitude, il descend promener son chien. « Là, une odeur de caoutchouc brûlé m'a surpris », raconte-t-il. Il aperçoit alors un nuage de fumée noire à travers la fenêtre de son appartement. « Ma compagne a appelé les pompiers. Moi je suis redescendu aussitôt ».

Dans la rue Massénat, il aperçoit de la fumée se propager d'une fenêtre du troisième étage de l'immeuble en face du sien et un feu rougeoyer à l'intérieur. Il se précipite alors dans la cage d'escalier et tambourine à toutes les portes en criant « au feu ! ». Il redescend pour accueillir les agents qui mettront en place l'évacuation. « Quelques minutes après les habitants ont commencé à descendre en pyjama. Les enfants dans les bras. » Julien Picart a eu les bons réflexes. Même les pompiers lui ont dit que sans lui les choses auraient pu tourner autrement. ■

Émilie Auffret

**PALAIS DES EXPOSITIONS** ■ Le Salon de l'habitat se poursuit aujourd'hui

## Une déco sans tralala ni fioriture

Parce qu'on n'a pas tous l'âme et les goûts colorés de Valérie Damidot, les conseils d'un professionnel sont parfois bien utiles pour éviter les mélanges hasardeux et malheureux.

Marie Meilleurat, décoratrice à Limoges, et présente au Salon, est « un lien entre le mobilier et le nouvel habitat, qu'il s'agisse de construction ou de rénovation. J'aide à coordonner l'éclairage, le sol, les murs avec la décoration ».

Selon elle, 2013 est marqué par un retour en force de la pièce de vie : « On reçoit de plus en plus car aller au restaurant a un coût. Puis, on doit faire attention à sa consommation d'alcool ». Cette année, la tendance est à la modernité avec des espaces épurés dans lesquels on aime faire rentrer la lumière. Le mobilier, les belles pièces seront privilégiées : on préférera en acheter moins mais de qualité. Pour « finir » son ambiance, les rideaux vont flatter la décoration. Les murs se parent de tons très clairs et neutres car il est plus difficile d'en changer. En revanche, des points de couleurs, notamment grâce aux accessoires comme les luminaires, les petites tables, les tapis, viennent égayer et dynamiser le tout.



**CONSEILS.** Mieux vaut consulter un professionnel pour optimiser au mieux les espaces et pour éviter les mélanges malheureux. PHOTO STÉPHANE LEFÈVRE

Hormis dans les constructions pour les primo-accédants, les chambres s'agrandissent. « La suite parentale avec salle de bain et dressing a le vent en poupe, les enfants et les parents ayant ainsi des espaces séparés », explique la décoratrice.

Pour ce qui est des salles de bain, la douche à l'italienne avec des galets en guise de carrelage ou de nouveaux revêtements sous forme de gros carreaux gris, a la préférence du client. Ceux qui optent pour la baignoire, la choisissent sur pieds. Un clin d'œil à l'ancienne qui peut se compléter par des vasques et de la robinetterie d'antan.

Enfin, la cuisine, qui ne

sert plus seulement à prendre ses repas, ose la couleur flashy et acidulée, avec de multiples rangements cherchant toujours à optimiser la place, sachant que l'îlot central à l'américaine est l'actuel choucou de la clientèle. ■

Anne-Marie Muia  
anne-marie.muia@centrefrance.com

➔ **Salon.** Le Salon continue aujourd'hui, de 10h à 19h. Entrée et parkings gratuits.

### FAITS DIVERS

## HAUTE-VIENNE ■ Un bâtiment agricole incendié à Jouac

Un incendie d'origine accidentelle s'est déclaré vendredi soir, vers 23 heures, sur l'lieu-dit Le Palant, dans un bâtiment agricole situé sur la commune de Jouac. Les sapeurs-pompiers, rapidement sur les lieux, se sont employés toute la nuit à circonscrire le sinistre. 350 tonnes de foin ont été détruites. ■